

FORUMS POUR L'ENTOURAGE

PÈRE ALCOOLIQUE ET VIOLENT, COMMENT FAIRE ?

Par **Profil supprimé** Posté le 26/12/2018 à 06h39

Bonjour, c'est la première fois que je ressens le besoin de parler de ce que je vit depuis toujours, mais je sens que mon corps ne peut plus suivre la cadence et que j'ai besoin d'extérioriser et d'avoir des conseils. Je vais essayer de condenser un maximum mes pensées.

Depuis toujours, mon père est alcoolique et à l'alcool mauvais.

Tout les soirs, il boit plusieurs litres d'alcool (bières, vins, autres) et commence à insulter et dénigrer ma mère. Il hurle, casse des choses, insulte diverses menaces de mort.

Ça dure toute la nuit, ensuite, il part se coucher comme si de rien était et dit ne rien se rappeler, et en même temps il ignore le sujet. Nous avons déjà essayé de lui dire qu'il fallait qu'il se fasse aider mais il minimise au maximum le problème et arrive à nous sortir les yeux dans les yeux que c'est ma mère, qui ne boit pas, qui à un problème d'alcool.

Son comportement à des répercussions sur toute la famille, nous avons des troubles du sommeil car nous sommes toujours en alerte pour notre propre protection, nous avons des troubles de l'alimentation, nous sommes extrêmement stressés et nous vivons dans la peur.

Mon père ne s'occupe de rien dans la maison, il dicte aux autres quoi faire et nous sommes ses servants, et il dit énormément souffrir de stress que nous lui donnons, qu'il est le seul à souffrir et que tout est de notre faute.

Ma mère se fait souvent frapper, il a tenté de l'étrangler durant son sommeil, la projette contre les murs et l'étrangle. Ma mère est allée plusieurs fois voir le médecin en cachant la cause de ses maux. Elle minimise autant le problème, ça dure près de 30 ans.

Nous ne vivons plus, nous sommes devenus les esclaves de cet homme qui nous tue à petit feu, nous voulons vivre mieux mais il ne semble pas voir notre souffrance ou lui trouve une raison idiote. Que dois-je faire ?

2 RÉPONSES

Joyeuse triste - 29/12/2018 à 20h49

Bonjour,
Quel âge as tu ?

Tu devrais faire la démarche auprès d'une assistante sociale et expliquer ta situation. Ce que tu vis et ce que ta mère vit est de la maltraitance. Tu as des droits, ton père des devoirs et il faut que cela cesse. Je pense que même si elle ne règle pas ton problème, elle saura t'orienter dans ta démarche.

Je te souhaite du courage pour la suite mais je ne vois pas d'autre solution dans ton cas. Hormis fuir mais bon c'est pas donné à tout le monde

Moderateur - 15/01/2019 à 10h00

Bonjour Jirasol,

Je vous remercie vivement pour avoir eu le courage de témoigner ici et je vous prie de m'excuser pour le temps que je mets à vous répondre.

Dans la situation que vous décrivez, qui est une situation de violence familiale grave, vous devez d'abord essayer de vous protéger et de protéger votre mère avant de tenter de résoudre le problème de votre père. Celui-ci vous terrorise tous et la situation dure depuis longtemps. C'est dire si la situation est "sclérosée" et ne changera pas d'elle-même s'il n'y a pas d'interventions extérieures ou d'action de votre part. C'est donc avec d'autant plus de respect que nous accueillons votre parole ici car nous savons que ce n'est pas facile à écrire et que ce que nous vous conseillons de faire n'est pas facile pour vous.

Vous devez savoir que la loi protège les victimes de violences contre les auteurs, même dans le cercle familial. Par exemple même si votre lieu d'habitation appartient à votre père et si votre mère n'a pas de revenus, un juge peut condamner votre père à lui verser une pension et prononcer une mesure d'éloignement du domicile. Mais pour en arriver là il faut qu'il puisse y avoir une action en justice et donc il faut pouvoir en parler. Chacun des membres de votre famille peut le faire. Ce n'est pas votre mère qui le fera aussi a-t-elle sans doute besoin de vous même si elle peut dire, par peur intériorisée, qu'elle ne souhaite pas que cela se sache ou qu'on intervienne.

Vous n'êtes pas seuls et vous pouvez être aidés pour mettre fin à cette situation. Retenez cette idée. Je vous invite par exemple à appeler le service dédié aux violences conjugales et familiales dont le numéro est le 39 19. Ils pourront vous renseigner bien mieux que moi sur les associations qui peuvent vous aider, sur les recours juridiques, sur ce que vous devez faire pour vous "sauver". Il existe en

France tout un maillage associatif sur le territoire pour vous aider à sortir de là.

Alcool info service est certes un service d'aide aux personnes en difficulté avec l'alcool. Mais la violence ne doit pas être justifiée par le fait qu'une personne soit alcoolique et qu'elle ne se souviendrait de rien le lendemain. Oui votre père est malade mais ce n'est pas en le laissant faire qu'il se soignera ni même qu'il réalisera quel est son état. En agissant d'abord pour briser ce cercle de violence et pour protéger votre mère et vous-même vous permettrez aussi que les choses bougent pour lui.

N'hésitez pas à revenir vers nous pour en parler.

Bien cordialement,

le modérateur.
